



académie
Nantes



direction des services départementaux
de l'éducation nationale
Vendée

Actualités du SAGEPP



lire Modalités communes de remplacement applicables à compter de la rentrée scolaire 2016

Alexandrie : Note d'information du SAGEPP rappelant les conditions requises pour qu'un professeur des écoles de l'enseignement public puisse exercer dans un établissement d'enseignement privé sous contrat simple

IMPORTANT :

*Les maîtres titulaires en activité n'ayant pas perçu l'Indemnité de Suivi et d'Accompagnement des Elèves (ISAE) avec leur paie d'octobre 2016 sont invités à se faire connaître **par courriel** à l'adresse mail du SAGEPP correspondant à leur département d'affectation (ex. ce.sagepp44@ac-nantes.fr , ce.sagepp49@ac-nantes.fr ...)*

M.A.J. le 26/10/2016

Dans cette rubrique

- [Actualités](#)
- [Les Fiches pratiques](#)
- [Foire aux questions suppléants](#)
- [Questions rémunération](#)
- [Questions congés](#)
- [Les notes d'information et circulaires](#)

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Vendée
Cité administrative Travot, rue du 93ème régiment d'infanterie
BP 777 - 85020 La Roche/Yon CEDEX
Tél. 02 51 45 72 00